



La Banque européenne d'investissement en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique Stratégie opérationnelle 2016-2018

La BEI s'est engagée à soutenir les politiques européennes de développement en dehors de l'Union européenne. Dans le cadre de l'accord de Cotonou, les priorités de la Banque pour l'Afrique subsaharienne, les Caraïbes et le Pacifique sont définies conformément au « Programme pour le changement » de l'UE. Pour les mettre en œuvre, la BEI utilise trois sources de financement : la Facilité d'investissement ACP, l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact dans les pays ACP et ses ressources propres.



Priorités dans les pays ACP

Les conditions qui prévalent dans les pays ACP indiquent que bien que ces pays présentent un énorme potentiel et qu'ils soient en cours de développement, il convient de consentir davantage d'efforts pour réduire la pauvreté et favoriser la croissance inclusive. Le secteur privé est un moteur clé de cette croissance, qui contribue à la création d'emplois, à l'augmentation des recettes et au perfectionnement du système économique. À plus long terme, c'est cette croissance qui assurera la stabilité politique et le développement social durable.

Le monde est confronté à certains défis, mais les objectifs de développement durable fournissent un cadre qui permet de les aborder. L'approche est d'ailleurs globale. La BEI a défini des priorités sectorielles et dispose d'instruments financiers permettant de relever ces défis et de contribuer à la réalisation de ces objectifs, tout en veillant à assurer l'impact réel de ses investissements.

Dans ce contexte, la Banque s'est engagée à porter de 25 % à 35 % la proportion de prêts consentis à l'appui de l'action pour le climat en dehors de l'Union européenne d'ici à 2020. Cela aura un impact sur la stratégie de la BEI et les services de la Banque sont en train de constituer une réserve de projets permettant d'atteindre ces objectifs. Parmi ces projets figurent des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets, ainsi que, singulièrement, des opérations de grande dimension liées aux énergies renouvelables et à la distribution d'électricité, ou encore des prises de participations dans des installations régionales de plus petite dimension. Ils portent également sur des initiatives liées à la résilience d'infrastructures essentielles dans différents secteurs, allant des réseaux routiers à l'agriculture, en passant par l'aviation, les télécommunications, l'eau et l'assainissement.

Essor du
secteur privé local



Améliorer l'accès aux financements, en particulier pour les PME et les microentreprises



Développement des
infrastructures
socio-économiques



Subvenir à la nécessité d'équipements stratégiques dans des secteurs comme l'énergie, les transports, l'eau, l'aménagement urbain, l'éducation et la santé



Atténuation des
changements
climatiques et
adaptation à leurs effets



Appuyer l'action pour le climat en soutenant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports durables, l'utilisation durable des ressources naturelles et la résistance aux changements climatiques



Intégration régionale



Répondre à un objectif transversal en améliorant les liens entre les pays partenaires et avec l'UE





Ressources financières des pays ACP

Les ressources financières devant servir à investir dans des projets réalisés dans les pays ACP et les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) sont présentées ci-dessous. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une règle gravée dans le marbre, le fonds renouvelable de la Facilité d'investissement ACP, que la BEI est chargée de gérer pour le compte des États membres de l'UE, est principalement utilisé à l'appui du développement du secteur privé. Cet appui se traduit notamment par des prêts au secteur financier visant à améliorer l'accès aux financements pour les PME, par des opérations de grande dimension avec des entreprises, par des partenariats public-privé et par des initiatives de financement sur projet.

En complément, les prêts sur les ressources propres de la BEI visent les infrastructures relais et spécialement les projets qui comportent une composante liée à l'intégration régionale. Il s'agit là des conditions préalables au développement du secteur pri-

vé. Deux tiers de tous les prêts de la Banque sont accordés au secteur privé. Une grande partie de ceux-ci sont libellés en monnaie locale et visent des PME et des microentreprises, lesquelles constituent les moteurs économiques actuels et les facteurs de prospérité et de stabilité durables de demain.

Le développement régional encourage un progrès harmonieux et maximise les échanges et les perspectives pour tous. L'enveloppe destinée à l'investissement d'impact vise des projets plus risqués qui sont porteurs de plus grands avantages et qui ciblent spécifiquement les jeunes, les populations rurales et les femmes. Elle va au-delà des opérations classiques. Grâce à ce mécanisme, la BEI est en mesure de renforcer son action en facilitant l'accès des collectivités locales, des populations isolées et de celles touchées par des conflits et des déplacements aux financements et aux investissements productifs.

Fonds européen de développement – FED
(fonds budgétaires des États membres de l'UE)

Ressources propres
de la BEI

Facilité d'investissement (FI) – Mécanisme renouvelable

- ⇒ Prêts de second rang ou subordonnés
- ⇒ Apport de quasi-fonds propres
- ⇒ Apport de fonds propres
- ⇒ Garanties

Monnaies locales

Dotation totale en capital au titre des 9^e,
10^e et 11^e FED

- ⇒ ACP : 3,637 Mrd EUR¹
- ⇒ PTOM : 48,5 Mio EUR

- ⇒ Bonifications de taux d'intérêt
- ⇒ Assistance technique²

Montants disponibles au titre du 11^e FED (2014-2020)

- ⇒ ACP : 634 Mio EUR
- ⇒ PTOM : 5 Mio EUR
- ⇒ ACP : 2,5 Mrd EUR max.
- ⇒ PTOM : 100 Mio EUR max.

- ⇒ Prêts de premier rang³
- ⇒ Prêts intermédiés³
- ⇒ *Devises couramment échangées*

¹ Y compris les 500 Mio EUR de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact

² Au maximum 15 % de l'enveloppe globale des bonifications

³ Instruments également disponibles au titre de la FI



Les ambitions du Groupe BEI pour la période 2016-2018

La BEI collabore étroitement avec ses institutions européennes sœurs, la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure. Elle s'est engagée à soutenir les objectifs stratégiques de l'UE en dehors de l'Union.

Ses grandes priorités ne changent pas, mais la Banque s'efforce de diversifier davantage son action, en ce qui concerne tant sa gamme d'instruments financiers que les projets et les pays qu'elle soutient.

S'agissant des objectifs de développement durable, on constate que, dans certaines régions spécifiques, la BEI pourra apporter une contribution directe au cours des quinze prochaines années. Ces régions commencent à faire la publicité des initiatives que prend la Banque dans le cadre de tous ses mandats. Les régions et territoires couverts par l'accord de Cotonou n'y font pas exception.



La BEI soutient l'ensemble des 17 objectifs. Elle peut appuyer certains objectifs directement et d'autres nécessitent une approche commune impliquant toutes les parties prenantes.



La BEI adapte son action

La Banque cherche à diversifier son portefeuille. Elle entend donc étendre ses activités à de nouveaux secteurs, mais également se recentrer sur des secteurs existants. L'agriculture et l'agro-industrie en sont de bons exemples. La Banque dispose des connaissances sectorielles, mais elle entend accroître les investissements, l'agriculture étant un gros employeur dans les pays ACP, tandis que la sécurité alimentaire, qui doit être assurée, pose un problème de plus en plus aigu.

La BEI déploie des efforts accrus pour opérer dans des pays plus fragiles, notamment ceux qui sortent d'un conflit ou qui ont subi de plein fouet l'épidémie d'ébola. Elle a investi dans le deuxième fonds Investment Fund for Health in Africa qui fournit des fonds propres et des quasi-fonds propres aux entreprises privées opérant dans différents secteurs (santé, assurance-santé, etc.).

Elle continue également à soutenir AccessBank Liberia et a signé un nouveau prêt qui servira à financer la modernisation du principal aéroport du pays, tout en cofinçant le projet d'interconnexion des réseaux énergétiques de l'OMVG réalisé en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Sénégal.

Ce sont ces pays qui ont le plus besoin d'investissements. La BEI en est consciente et prend des mesures de plus en plus flexibles pour éviter que leur

économie soit paralysée par les crises que ces pays ont traversées.

Le problème de la migration est de plus en plus aigu et la Banque a décidé de s'attaquer en priorité à ses causes fondamentales. À cet effet, elle continue d'aider le secteur privé à se développer, pour créer ainsi des emplois directs et indirects dans ses axes principaux, en s'assurant que les projets d'infrastructures contribuent à lutter contre la pauvreté. L'enveloppe destinée à l'investissement d'impact permet à la BEI de prendre davantage de risques pour des résultats plus positifs encore. Dans son approche régionale, la Banque cherche à toucher une plus grande variété de sites.

La BEI utilise le cadre de mesure des résultats, ou ReM, pour évaluer les incidences potentielles des projets avant qu'ils ne soient lancés et pour contrôler les résultats effectivement obtenus. Le ReM est en place depuis 2012. Son périmètre a été élargi avec le ReM+ et le ReM TA qui possèdent leurs propres indicateurs et qui ont été conçus spécialement pour mesurer sur le terrain l'incidence d'investissements réalisés au titre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact et les avantages engendrés par les programmes d'assistance technique. La Banque est également en train d'élaborer des indicateurs permettant de mesurer l'impact au regard des objectifs de développement durable.



Collaborer avec nos partenaires

La Banque entretient d'excellentes relations avec les autres institutions européennes et fait partie du groupe de MDB (banques multilatérales de développement), mais à mesure qu'elle diversifie ses activités, elle établit aussi de nouveaux partenariats. La BEI va continuer à collaborer avec d'autres partenaires financiers, comme la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes, pour mettre au point des mécanismes de financement innovants. Elle complète ses partenariats formels, notamment par le biais de liens avec des organisations apparentées aux Nations unies, comme la FAO, le FIDA, l'Onudi et l'Unops. En outre, la BEI s'est associée à la KfW et à l'AFD pour former l'initiative de délégation réciproque, un système qui

permet à une institution d'assumer le rôle de bailleur de fonds principal et d'harmoniser les processus pendant tout le cycle du projet en appliquant ses propres procédures, au bénéfice de tous les cofinanciers.

Ces partenariats sont une bonne manière, pour la Banque, d'étudier de nouvelles formes d'investissement dans différents secteurs, tels que l'industrialisation durable, l'assistance aux chaînes de valeur de l'agriculture et la sécurité alimentaire. Dans certains cas, ils s'accompagnent d'une composante d'assistance technique ; dans d'autres, il peut y avoir un élément de cofinancement.





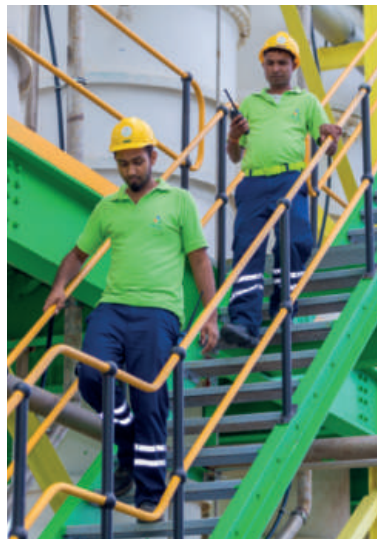
Des résultats tangibles

La BEI est déterminée à renforcer son action et à enrichir sa contribution à la réalisation d'un projet. Et cela dans l'ensemble du cycle de vie du projet et pour tout type de projet dans lequel la Banque investit. En sa qualité d'institution européenne, la BEI est bien placée pour panacher des aides non remboursables de l'UE et des prêts de la BEI pour accroître le niveau d'investissement et assurer la viabilité financière des opérations. La Banque peut également adjoindre des composantes essentielles d'assistance technique pour la préparation et la mise en œuvre d'un projet. Et cela pour n'importe quel projet, quel que soit le secteur, dès que cela s'avère nécessaire. Entretemps, les bonifications d'intérêts peuvent faire la différence en rendant un projet financièrement viable. Une aide non remboursable peut également être mise à disposition à l'appui d'avantages sociaux ou environnementaux spécifiques.

Parmi les éléments clés du développement du secteur privé figure l'intégration d'une capacité et d'une complexité accrues dans les secteurs financiers, ainsi que celle d'entreprises informelles dans l'économie formelle par le biais de l'inclusion financière. L'assistance technique est également au devant de la scène : elle permet l'intégration de meilleures pratiques dans les institutions financières partenaires et de compétences professionnelles dans les entreprises auxquelles ces institutions rétrocèdent les fonds.

La BEI intensifie son impact sur le terrain et renforce sa présence locale dans les pays ACP. La Banque ouvre de nouveaux bureaux à Yaoundé, au Cameroun, et à Abidjan, en Côte d'Ivoire, qui viennent s'ajouter au bureau récemment ouvert à Addis Abeba, en Éthiopie, et qui seront rejoints par des bureaux de représentation régionaux à la Barbade et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.





À propos de la BEI

La BEI est la banque de l'Union européenne. Elle a pour actionnaires les 28 États membres de l'UE. Sur une année normale, elle investit environ 77 milliards d'EUR en faveur de plus de 400 projets viables et de bonne qualité. Les opérations de la BEI en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes, dans le Pacifique et dans les pays et territoires d'outre-mer sont réalisées en vertu de l'accord de Cotonou et de la Décision d'association outre-mer.

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

+352 4379-1

+352 437704

www.bei.org/acp

Bureau d'information

+352 4379-22000

+352 4379-62000

info@bei.org

 [EIBtheEUbank](https://twitter.com/EIBtheEUbank)

 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

 youtube.com/EIBtheEUbank